

S.I.V.O.S.

Coulgens-Jauldes

Mairie de COULGENS

☎ 16560 COULGENS

Coulgens, le 7 mai 2020

Protocole accueil périscolaire école

Madame, Monsieur,

comme cela vous est annoncé par ailleurs, les écoles de Coulgens et Jauldes rouvriront, le 12 mai prochain.

Cependant, comme nous vous l'avons indiqué dans une précédente information, ce retour à l'école ne se fera pas dans les conditions d'avant le confinement. En effet, des adaptations seront nécessaires pour garantir les recommandations ou obligations sanitaires aux enfants et adultes qui reprendront le chemin de l'école.

Nous vous confirmons que malheureusement **nous ne sommes pas en mesure d'assurer le transport scolaire dans des conditions satisfaisantes**. Ceci nécessiterait de ne transporter que trois élèves par circuit et de désinfecter entièrement le minibus entre chaque circuit. Ainsi le transport scolaire prendrait au minimum 2 heures, au lieu des 45 minutes habituelles.

De la même manière, les conditions d'accueil dans les garderies ne sont pas suffisantes pour garantir les recommandations dans nos salles habituelles. Nous confirmons donc notre décision de ne pas rouvrir les garderies de Coulgens et de Jauldes, ni le matin, ni le soir.

Par contre, il sera possible de **réactiver le service de restauration dès le mardi 12 mai**. Il ne vous sera donc pas nécessaire de préparer un repas froid pour votre enfant ce jour de rentrée. Les repas seront pris dans la salle habituelle de restauration à Coulgens et dans la salle des fêtes à Jauldes ; les enfants seront installés dans le respect de la distanciation physique de 1m minimum (trois enfants maximum par table). Le personnel portera un masque en présence des enfants. Des règles strictes de lavage des mains seront respectées avant et après le repas.

A propos de l'**accueil du matin**, le SIVOS confirme sa décision d'accueillir les enfants à l'école un quart d'heure avant leur prise en charge par les enseignants à 8h35. Aussi, les portes seront ouvertes à partir de 8h20 tous les matins. Nous vous rappelons qu'il vous appartient de **prendre la température de votre enfant avant de l'amener à l'école**. Au dessus de 37°8, l'enfant sera gardé à la maison. Les parents seront invités à laisser entrer leur enfant, un par un, en attendant devant la porte d'entrée en respectant la distance d'au minimum un mètre entre eux. Une matérialisation de cet espace minimum sera réalisé et vous serez invités à respecter un circuit. **Chaque enfant devra se laver les mains avec une solution hydroalcoolique pour entrer**.

Le soir après la classe, l'école sera fermée un quart d'heure après la fin de la classe, soit à 16h30. Les enfants quitteront l'école après s'être lavé les mains avec de la solution hydroalcoolique juste avant la sortie. La porte de l'école sera ensuite refermée pour interdire toute entrée de manière à pouvoir réaliser l'entretien et une désinfection des locaux (notamment tables, chaises et toutes les poignées de porte et interrupteurs).

La cour de récréation aura été adaptée aux règles strictes imposées. Ainsi, les bancs seront enlevés (Jauldes) ou rendus inaccessibles (Coulgens), comme les zones de jeux extérieurs (bacs à sable, structure de jeux extérieur). Il nous est également imposé de ne pas mettre à disposition de jouets pouvant être échangés. Les agents chargés de la surveillance de la récréation post méridienne tenteront de proposer aux enfants des jeux permettant la distanciation physique pour les occuper pendant les temps de récréation. En cas de pluie, les enfants seront invités soit à rentrer en classe, soit à se mettre à l'abri en respectant la distanciation physique grâce à un marquage au sol.

Toutes les mesures nécessaires pour éviter la propagation du virus entre élèves et entre adultes et élèves seront mises en place. Pendant la journée, les enfants seront conviés à se laver régulièrement les mains au savon et à l'eau, notamment avant et après la prise de repas, avant et après les passages aux toilettes. Les agents du SIVOS porteront des masques et autres équipements nécessaires et obligatoires en présence des enfants.

Nous espérons avoir répondu aux questions que vous vous posez. Le Sivos met en place toutes les mesures obligatoires, dans les locaux des écoles et les communes de Coulgens et Jauldes mettront en place un marquage au sol à l'extérieur pour le respect de la distanciation physique.

Merci de votre attention et en espérant de vous revoir très bientôt.

Eric SAVIN
Maire de Jauldes

Rémy MERLE
Maire de Coulgens

Alain LAURENT
Président du SIVOS
Coulgens Jauldes